

*Soyez les bienvenus,
Ami.es amateurs de vins à vélo !*

Le territoire des crus septentrionaux des Côtes du Rhône possède une forte identité et un paysage remarquable lié à la présence de coteaux abrupts. C'est un pays de grands crus, réputés dans le monde entier. Fort de cet atout viticole, la Communauté de communes Rhône Crussol et la Communauté d'agglomération Arche Agglo se sont associées aux professionnels des vins de l'appellation des Côtes du Rhône pour développer un projet de valorisation touristique. Celui-ci s'est traduit par la mise en place de 5 boucles de découverte des AOC Cornas, Crozes-hermitage, Hermitage, Saint Joseph et Saint Péray.

En découvrant nos paysages, ses ambiances, la qualité de nos terroirs, nous espérons que vous saurez d'autant plus apprécier nos produits en associant des images et des souvenirs à vos futures dégustations.

BONNE BALADE !

Infos pratiques

Pratique : Vélo à Assistance
Electrique

Durée : 3 h

Longueur : 23.6 km

Dénivelé positif : 326 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Place de la Prairie - Communes de Mercuriol-Veaunes

Arrivée : Place de la Prairie - Communes de Mercuriol-Veaunes

Communes : 1. Mercuriol-Veaunes

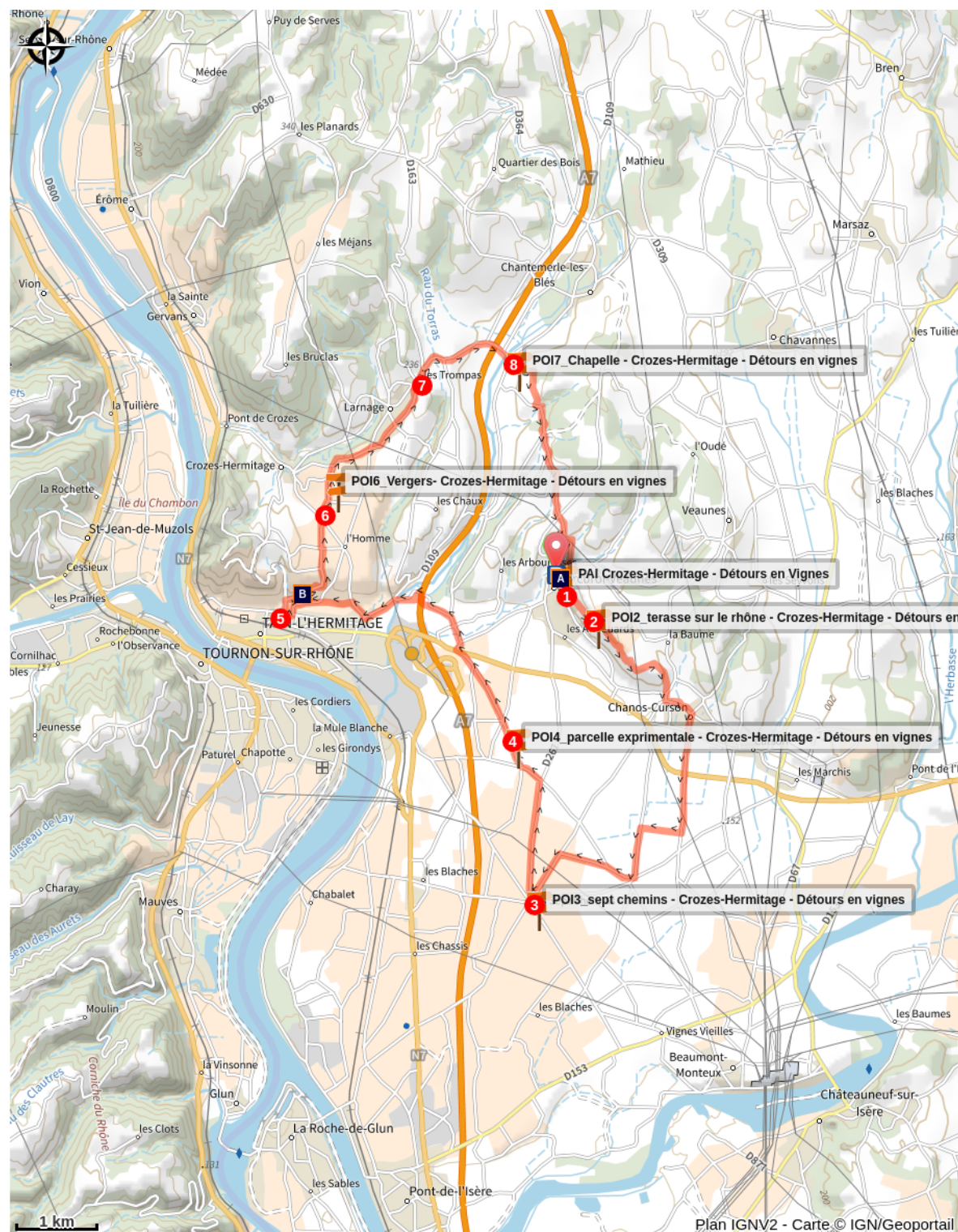
2. Chanos-Curson

3. Tain-l'Hermitage

4. Crozes-Hermitage

5. Larnage

6. Chantemerle-les-Blés

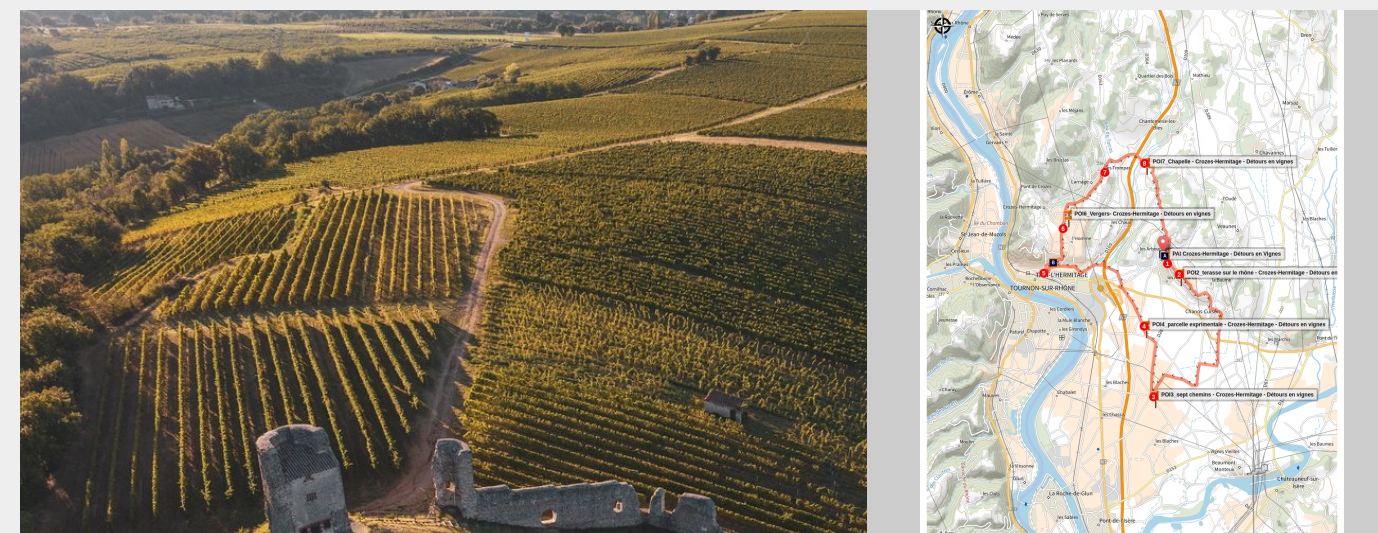


Eglise Sainte Anne (A)

Les vignobles de Tain l'Hermitage (B)

Crozes-Hermitage - Sentier oenotouristique - Détours en vignes

Vallée du Rhône - Mercurol-Veaunes



Tour de Mercurol (© Cave de Tain)

Toutes les infos pratiques